



Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Séance du 17 juin 2015
Avis n° 2015-6

Avis portant sur le projet de classement en Réserve Naturelle Régionale de l'Étang du Grand Verdat, communes d'Epothémont, Juzanvigny et Maizières-les-Brienne (10)

Vu le dossier « Étang du Grand Verdat Communes d'Epothémont, Juzanvigny et Maizières-lès-Brienne (Aube), projet de classement en Réserve Naturelle Régionale ». Document élaboré par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays de Soulaïnes en août 2013 » ;

Vu les éléments scientifiques apportés en cours de séance ;

Après délibération en séance du CSRPN le 17 juin 2015 ;

Sur présentation de Monsieur Franck DARGENT, rapporteur ;

Article 1 :

Le CSRPN émet **un avis défavorable** à la demande de mise en Réserve Naturelle Régionale (RNR) de l'Étang du Grand Verdat aux motifs suivants :

- L'insuffisance d'enjeux patrimoniaux du site.
- L'application de la grille de critères pour le classement de sites en RNR a permis de mettre en évidence un intérêt avéré mais non prioritaire du site par rapport à la Stratégie de Création de Aires Protégées.
- La présence d'une parcelle cultivée de longue date en maïs dans le projet dont le propriétaire privé conditionne un échange préalable avec la commune.

Cet avis est assorti des remarques qui figurent dans l'article 2.

Article 2 :

- Le CSRPN souligne l'intérêt du site quant à la diversité en Odonates, notamment par la présence de la Leucorrhine à grand thorax (*Leucorrhina pectoralis*) et de la Leucorrhine à large queue (*Leucorrhina caudalis*).
- Le CSRPN recommande l'instruction d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes (APPB) pour ce site.
- Le CSRPN attire l'attention sur la nécessaire maîtrise du niveau d'eau et la clarification des pratiques du pisciculteur exploitant le site ; ces deux points pouvant porter atteinte aux deux espèces de Leucorrhine.

Fait à Châlons-en-Champagne, le **13 OCT. 2015**

Le président du CSRPN
Daniel YON

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Daniel YON', written over a circular stamp.